

## **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016**

### *PREAMBULE*

L'élaboration proprement dite du Budget Primitif est précédée, dans toutes les communes de 3 500 habitants et plus, d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientation Budgétaires (articles L2312-1 et L2531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) qui doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

Les dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) imposent désormais aux collectivités territoriales une délibération spécifique relative au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. En l'absence de décret d'application, le formalisme relatif au contenu ainsi que les modalités de transmission et de publication du rapport restent à la libre appréciation des collectivités.

Il permet ainsi au Maire de relever les avis de son organe délibérant quant aux priorités budgétaires à retenir et les inflexions éventuelles à donner à sa stratégie financière et à sa politique d'investissement qui soutient les exercices budgétaires précédents. Toutefois, le débat d'orientation n'a aucun caractère décisionnel. La délibération prise a principalement pour objet de permettre au représentant de l'Etat de s'assurer que le Débat d'Orientation Budgétaire a bien eu lieu, dans les deux mois qui ont précédé le vote du budget.

Par ce document, il est aussi proposé de porter à la connaissance des élus toutes les informations et les analyses utiles à leur réflexion notamment celles relatives à la santé financière de la Ville fin 2015, afin de leur permettre d'effectuer les choix et les arbitrages en matière de fonctionnement et d'investissements pour l'année. Ces choix traduiront leur vision des besoins et des risques (évolution des ressources et des charges, de la marge de manœuvre et de la marge de sécurité souhaitable).

### **I- Une contrainte budgétaire par l'environnement général**

#### **A/ Au plan international**

A l'été 2015, les économies développées ont conservé une croissance robuste, qui devient plus homogène. L'activité des pays anglo-saxons a ralenti tandis que l'économie japonaise a légèrement rebondi. Le PIB de la zone euro s'est à peine infléchi (+0,3 %), comme en Allemagne, en Italie et en Espagne. L'activité a, en revanche, rebondi un peu plus fortement que prévu en France (+0,3 %) après la forte croissance du premier trimestre et le trou d'air du printemps. Dans quasiment tous ces pays, la demande intérieure est restée allante mais l'activité a été pénalisée par des exportations en repli. Le climat des pays émergents est resté globalement maussade : l'activité a tourné encore au ralenti en Chine, s'est à peine stabilisée en Russie, et s'est de nouveau contractée au Brésil. Les informations conjoncturelles de l'automne suggèrent que le climat des affaires des pays émergents cesserait de se dégrader, ce qui est de bon augure pour le commerce mondial dont le redémarrage serait cependant poussif.

En prévision jusqu'à mi-2016, la croissance resterait solide aux États-Unis et au Royaume-Uni, de nouveau assise sur une demande intérieure vigoureuse. Dans la zone euro, la dépréciation de la monnaie unique, proche de son plus bas niveau depuis 2003 face au dollar, donne un motif d'optimisme supplémentaire quant au rebond des exportations. La politique accommodante de la Banque centrale européenne a également entraîné une baisse des taux d'intérêt, incitant ménages et entreprises à investir davantage. Enfin, le cours du pétrole a atteint en novembre son plus bas niveau depuis début 2009, ce qui renforce le pouvoir d'achat des ménages et la situation financière des entreprises.

Ces impulsions, l'amélioration du climat des affaires depuis le début de l'année et la hausse rapide du pouvoir d'achat des ménages suggèrent une augmentation progressive de la croissance en France. Pour autant, les attentats meurtriers du 13 novembre à Paris conduisent à modifier ce scénario à court terme, à cause des craintes qu'ils suscitent auprès des consommateurs et des touristes. De ce fait, l'infléchissement de certaines activités de services serait le principal facteur du ralentissement du PIB au quatrième trimestre, qui n'augmenterait que de 0,2 %. Au premier semestre 2016, ces effets ne pèseraient quasiment plus sur la croissance, sans provoquer pour autant de contrecoup. En outre, les dépenses d'investissement en logement cesseraient quasiment de baisser dès la fin 2015 après plus de deux années de fort recul. Par ailleurs, la situation financière des entreprises, qui s'est déjà fortement redressée en 2015, s'approcherait encore un peu plus de sa moyenne d'avant-crise ; avec des perspectives de demande plus affirmées et le dispositif d'incitation de sur-amortissement, leurs dépenses d'investissement productif resteraient soutenues.

## B/ Au niveau des collectivités locales

Les collectivités locales continuent de subir ce contexte international et national. Ainsi, d'après l'AMF, au niveau national, les recettes de fonctionnement des collectivités locales augmentent de 0,6 % en 2015, par rapport à des dépenses de fonctionnement en hausse de 1,4 %, réduisant ainsi l'épargne brute.

Cette atonie de l'augmentation des recettes de fonctionnement s'explique notamment par l'amplification de la baisse des dotations en 2015 (chute de 1,45 milliards d'euros soit 7,4 %), qui se poursuivra en 2016, puis en 2017 par une baisse identique.

Afin de lutter contre cette baisse des dotations, une majorité de collectivités ont augmenté les taux d'imposition. Ainsi, les recettes fiscales sont en hausse de 2,9 % en moyenne sur l'année 2015.

Ce contexte réduit les marges de manœuvre des collectivités locales sur l'investissement, qui accuserait ainsi un repli net de près de 7,8%. Ce repli s'explique à la fois par le cycle électoral inhérent aux collectivités locales ( municipales en 2014; départementales et régionales en 2015) et par la baisse des recettes.

Afin de lutter contre cette baisse de l'investissement, l'État prévoit sur 2016 un dispositif de soutien à l'investissement local, par la création d'un fonds d'aide. Ce fonds d'investissement de 500 millions d'euros concerne notamment la transition énergétique, la mise aux normes des équipements publics et la construction d'équipements nécessaires à l'accueil de nouvelle population. En outre, le FCTVA verra son assiette élargie aux dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments publics.

## II – Le contexte Quévenois

*En préambule, il convient de préciser que les résultats d'exécution budgétaire présentés permettent de dégager les grandes valeurs 2015 et seront ajustés après la journée complémentaire et la mise en concordance avec les comptes de gestion de la Trésorerie de Lorient Collectivités*

### A/ La situation globale 2015

Au niveau local, la situation de la commune de Queven est particulière. Nous pouvons ainsi le vérifier dans les tableaux suivants.

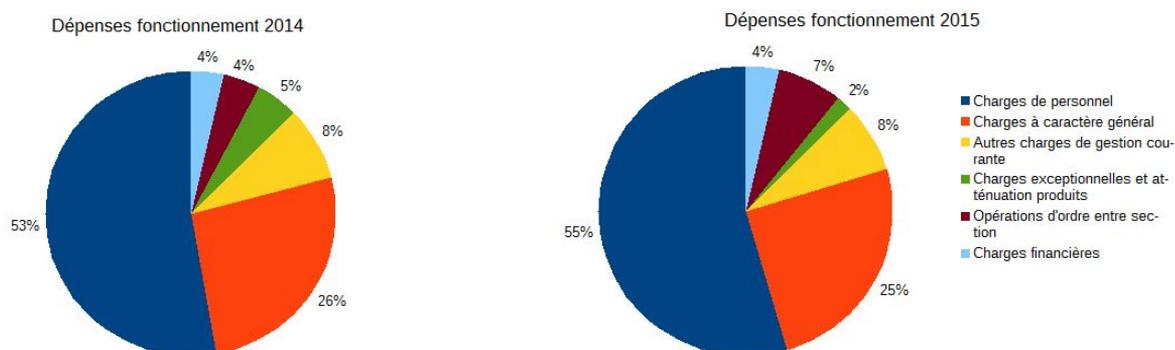
		CA 2014 Quéven	CA 2015 Quéven	évolution 2014/2015	Moyenne collectivités
fonctionnement	<b>Total dépenses</b>	7 664 048,25 €	7 763 407,07 €	1,28%	1,40%
	<b>Dont chapitre 011</b>	2 009 939,83 €	1 965 574,30 €	-2,21%	
	<b>Dont chapitre 012</b>	4 049 345,66 €	4 235 629,06 €	4,60%	
	<b>Total recettes</b>	8 917 148,92 €	9 184 923,07 €	2,92%	0,60%
	<b>dont dotations</b>	1 871 488,00 €	1 707 191,00 €	-8,78%	-7,40%
	<b>dont recettes fiscales</b>	5 853 519,77 €	6 103 336,20 €	4,09%	2,90%
<b>Investissement</b>	<b>Total dép. réelles</b>	3 350 582,31 € Dont 1 801 100 € RAR	1 053 294,77 € Dont 750 600 € RAR	-68,56%	-7,80%

La baisse de la dotation de Queven a été plus élevée que la moyenne des baisses des collectivités (-170 934 € pour 2015). Afin de supporter cette baisse des dotations, une réduction des dépenses de fonctionnement a eu lieu, notamment au chapitre 011.

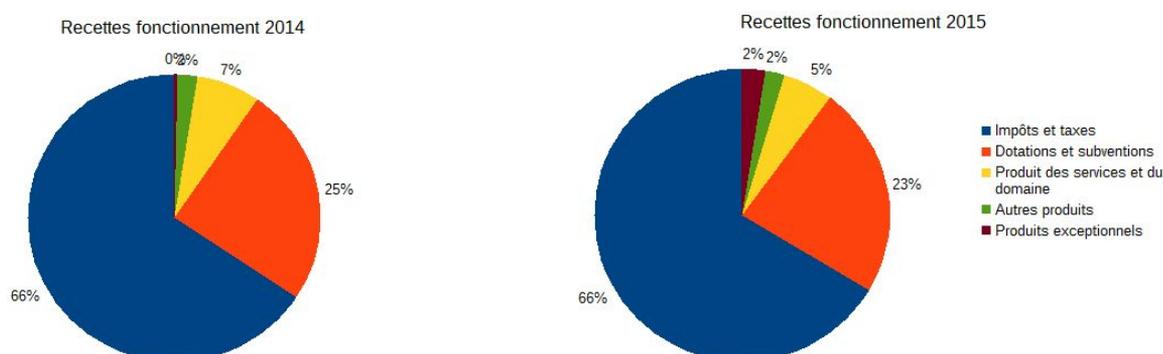
Pour autant, les recettes de fonctionnement ont été plus élevées que prévues, grâce à une augmentation des recettes fiscales ainsi qu'à une augmentation des produits des cessions d'immobilisation d'environ 200 000 €.

L'investissement a toutefois été considérablement réduit par la décision des élus de se focaliser avant toute chose sur la réduction de la dette. De plus, l'investissement 2014 a été surélevé par le nombre important de restes à réaliser de l'année 2013 (1,8 M€), année de sur-investissements.

## B/ La section de fonctionnement

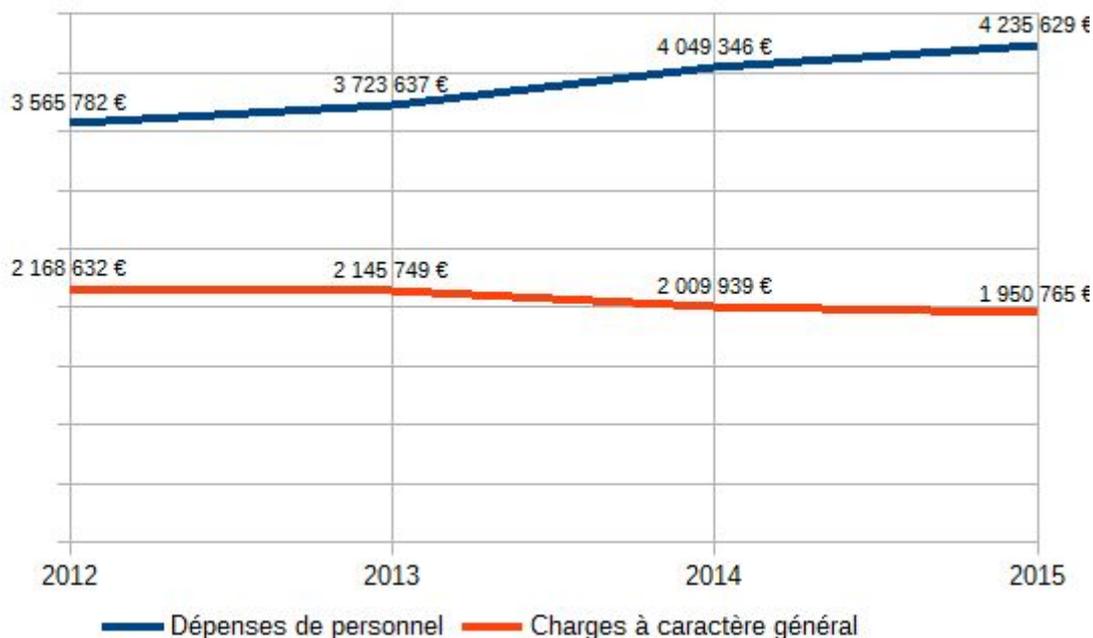


**Dépenses fonctionnement 2014 : 7 664 048,25 € Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2015 : 7 763 407,07 €**



**Recettes fonctionnement 2014 : 8 917 148,92 € Recettes prévisionnelles fonctionnement 2015 : 9 184 923,07 €**

Si le chapitre 11 (charges à caractère général) a été réduit pour faire face à la baisse de dotation, le chapitre 12 (charges de personnel) continue à progresser et à prendre un part plus importante en %age dans nos budgets en conséquence. Cette augmentation tient notamment à la mise en place des TAP, à la titularisation d'agents contractuels et au GVT. Pour autant, nous restons très attentifs à l'évolution de ce chapitre pour que sa progression soit la plus restreinte possible.



#### C/ La section d'investissement

Les dépenses d'investissement sur 2015 ont été grevées par la nécessité du remboursement des emprunts in fine de Croizamus, soit 5,5 M€. Afin de rembourser ces emprunts, le choix a été fait de porter sur le budget principal un emprunt de 3,2 M€, correspondant à la perte attendu pour l'opération, tandis qu'un nouvel emprunt in fine était pris sur le budget annexe de 2,3 M€, remboursable en 2020.

Chapitres	BP 2015			CA 2015 prévisionnel	
	RAR 2014	Vote (+ DM)	BP	Réalisé 2015	RAR 2015
Résultat reporté	0,00 €	2 005 630,08 €	2 005 630,08 €	2 005 630,08 €	0,00 €
Opérations d'ordre	0,00 €	24 211,92 €	24 211,92 €	4 750,93 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	2 751 960,00 €	2 751 960,00 €	2 751 428,59 €	0,00 €
Rbt d'emprunts	0,00 €	1 612 500,00 €	1 612 500,00 €	1 603 833,43 €	0,00 €
Immo incorporelles	8 000,00 €	63 700,00 €	71 700,00 €	35 211,85 €	2 179,25 €
Subv équipement	0,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Immo corporelles	60 000,00 €	329 000,00 €	389 000,00 €	64 962,27 €	5 252,11 €
Immo en cours	682 600,00 €	966 900,00 €	1 649 500,00 €	943 120,65 €	404 353,22 €
immo financières	0,00 €	3 205 000,00 €	3 205 000,00 €	3 200 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DEP INVT</b>	<b>750 600,00 €</b>	<b>10 969 902,00 €</b>	<b>11 720 502,00 €</b>	<b>10 618 937,80 €</b>	<b>411 784,58 €</b>

Virement entre section		1 393 921,92 €	1 393 921,92 €	0,00 €	0,00 €
Produits de cession		515 000,00 €	515 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Opération ordre		339 990,00 €	339 990,00 €	549 107,27 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	2 751 960,00 €	2 751 960,00 €	2 751 428,59 €	0,00 €
Dotations, fonds divers		1 764 990,88 €	1 764 990,88 €	1 745 158,62 €	0,00 €
Subv d'équipements	92 000,00 €	164 715,00 €	256 715,00 €	87 007,69 €	91 003,00 €
Emprunts, dettes assimilés		4 767 594,12 €	4 767 594,12 €	3 200 000,00 €	0,00 €
Immo incorporelles		0,00 €	0,00 €	18 412,42 €	0,00 €
<b>TOTAL REC INVT</b>	<b>92 000,00 €</b>	<b>11 698 171,92 €</b>	<b>11 790 171,92 €</b>	<b>8 351 114,59 €</b>	<b>0,00 €</b>

## II – La perspective financière 2016

### A/ La section de fonctionnement

#### 1 – Les dépenses

En ce qui concerne le fonctionnement, le chapitre 011 comprend toutes les dépenses permettant aux services de fonctionner. Afin de prendre en considération la baisse de la dotation globale de fonctionnement, un effort de réduction des dépenses a été demandé aux services, de l'ordre de 6 % par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne les subventions versées aux associations et au CCAS, les dépenses resteront stables pour l'année 2016 par rapport à l'année 2015.

L'évolution des charges de personnel va être limitée à une hausse évaluée à 2,5 %. Cette augmentation permet de maintenir constants les effectifs malgré les départs en retraite et de pouvoir absorber la réforme de la fonction publique annoncée par le gouvernement (politique de modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dit PPCR)

#### 2 – Les recettes

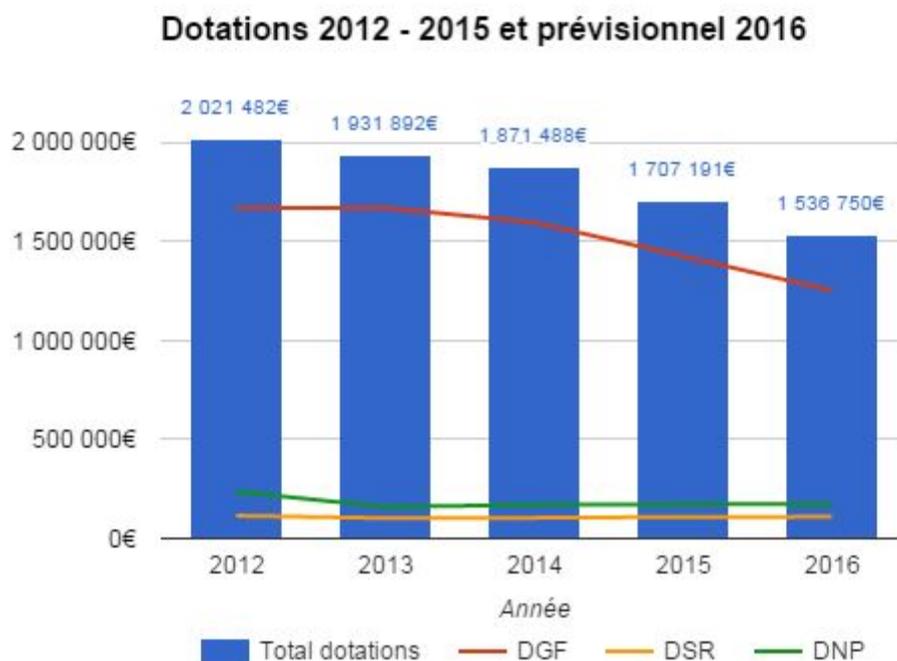
- La Dotation Globale de Fonctionnement

En 2015, le montant de la contribution au redressement des finances publiques pour la commune de Quéven était de 159 214 €.

Pour 2016, au regard de la diminution nationale DGF de 2,1 M€, cette baisse serait environ de 170 000 € dans l'état actuel des éléments connus.

Année	DGF	Variation
2012	1 669 497,00 €	
2013	1 669 730,00 €	233,00 €
2014	1 596 520,00 €	-73 210,00 €
2015	1 425 586,00 €	-170 934,00 €
2016	1 252 329,00 €	-173 257,00 €*
2017	1 080 000,00 €	-172 329,00 €*

\*La DGF 2016 et 2017 sont prévisionnelles en fonction des informations disponibles.



- Le Fonds National de Péréquation Intercommunal et Communal (FNPIC)

Le fonds national de péréquation intercommunal et communal passe de 570 à 780 millions d'euros en 2015 par accentuation du prélèvement sur les communes contributrices. En 2015, cette ressource a été de 146 988 € pour Quéven.

- Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)

Le taux du FCTVA ne devrait pas évoluer cette année et rester à 15,761%. Les prévisions de recettes nous amènent à environ 100 000,00 € pour cette année. Une demande de versement anticipée a été effectuée. Ce fonds de compensation est amené à prendre de l'ampleur. En effet, la loi de finance 2016 a été votée l'inclusion des dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments publics. Cela se reflétera sur les recettes de la mairie pour 2017.

- Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont la principale recette communale. Cette recette augmente chaque année. En effet, les valeurs locatives sont revalorisées par la loi pour tenir compte de l'inflation.

La loi de finances 2016 prévoit une revalorisation des valeurs locatives de 1%, ce qui représente une recette attendue de 5,520 M€ environ, soit une augmentation de 54 661 €

Au vu des taux d'imposition déjà élevé sur la commune de Queven, aucune augmentation des taux des 3 taxes ménage n'est prévue.

## B/ La section d'investissement

Dans le cadre de l'année 2015, l'équipe municipale a souhaité poursuivre la politique d'investissements mise en place en 2014. Pour ce faire, un arbitrage a été effectué sur les investissements afin de limiter l'enveloppe allouée. **1,57 M€** d'investissements ont été ainsi été retenus pour être réalisés .

### 1 – Les restes à réaliser

Les restes à réaliser correspondent à des engagements pris mais non mandatés. Pour 2015, ils s'élèvent à **411784,58 €**. Cette somme a été divisée par 2 par rapport à 2015 (**750 600 €**). Elle reste importante mais est liée au retard de certains dossiers (Kergrenn, Mané Rivalain,...)

En ce qui concerne les recettes, les restes à réaliser correspondent à des subventions accordées à la Ville mais non encaissées. Ces derniers s'élèvent à **91 000 €**.

Les restes à réaliser font donc apparaître un besoin de financement d'un montant de 320 781 € qu'il conviendra de prendre en compte lors de l'élaboration du budget 2016.

### 2 – Les engagements pluriannuels envisagés

Compte tenu du contexte budgétaire actuel, la commune est obligée de rester prudente sur l'enveloppe budgétaire allouée aux investissements financés par l'emprunt. Pour l'année 2016, l'investissement de **1,57 M€** est financé d'une part grâce à l'autofinancement communal et à l'emprunt (réduit), mais également grâce aux ventes du patrimoine communal.

Dans le cadre des investissements pluriannuels, nous pouvons citer notamment les investissements suivants :

- Travaux d'aménagement du Triskell,
- Travaux de viabilisation de l'Ehpad,
- Travaux sur les installations sportives (Ronquédo, Mané Rivalain, Kerlébert),
- Démolition de Kergrenn
- Travaux dans les écoles (radiateurs, mise aux normes cantine, accessibilité...).

De nouveaux projets veulent rendre plus dynamiques notre ville : espace culturel, brasserie Crenn, Kerlaran. Nous poursuivons par ailleurs notre politique de valorisation de notre patrimoine en vendant certains biens (kerlaran,...) et en achetant d'autres (Crenn,...)

Par ailleurs, le renouvellement de notre commune passe aussi par des investissements extérieurs, comme BSH qui envisage de réhabiliter son parc.

Enfin, l'ADAP nous impose d'inscrire à partir de cette année et pour les 6 ans qui viennent les sommes décidées en conseil municipal en septembre dernier. Cette somme s'élève pour 2016 à **119 500€**.

## C/ Structure et gestion de la dette

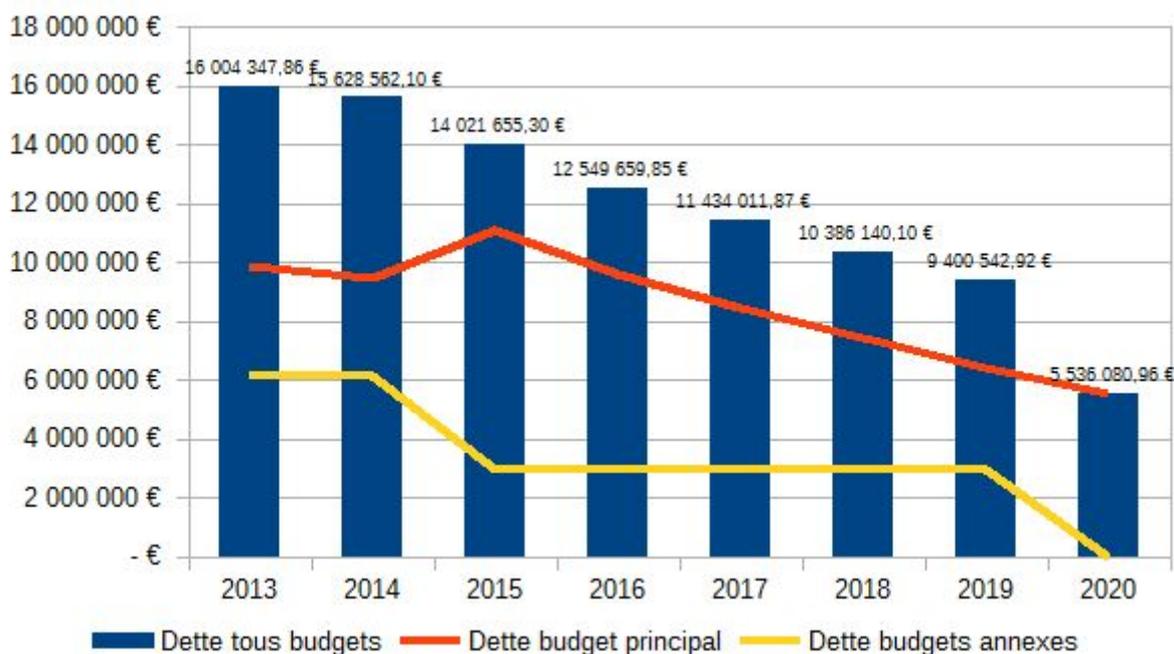
En 2015, l'ensemble de la dette a été restructuré et renégocié. En outre, le dernier emprunt à risque a été liquidé en janvier 2016. Enfin, le fonds de soutien de l'état a notifié une somme de 60 000 € à la commune de Queven en appui à la gestion de sa dette à risques.

L'ensemble de ces facteurs a permis l'assainissement et la sécurisation de la dette, avec un taux moyen de 2,21 % et 100 % des emprunts en risque nul (Notation A1 sur l'échelle de Gissler). 80,3 % des emprunts sont à taux fixe et 19,7 % à taux variable.

Nous avons également lancé dans un second temps une renégociation des emprunts « in fine » du budget de Croizamus, pour 2015, pour un total de 5,5 M€. Celui-ci a été renégocié à taux fixe par d'une part un emprunt amortissable sur 20 ans de 3,2 M€, actant ainsi une prévision de déficit de la ZAC de Croizamus, et d'autre part un emprunt « in fine » de 2,3 M€ couvert et remboursé par des ventes de terrains sur 5 ans.

Pour l'année 2016, un emprunt de 400 000 Euros est envisagé pour financer l'investissement, permettant un désendettement net de 1 millions d'euros.

L'endettement total de la commune de Queven reste toutefois élevé. En effet, à l'endettement du budget principal, il convient de rajouter l'endettement des budgets annexes, et notamment Croizamus.



De plus, il est également nécessaire de prendre en compte la dette à court terme, prise sous forme de ligne de trésorerie. Celles-ci étaient engagées au 31/12/2015 à hauteur de 1 600 000,00 €.

### III - Les Budgets Annexes

#### A/ Budget CROIZAMUS

L'exécution budgétaire du budget de Croizamus n'a vu que très peu d'écritures.

Chapitre	dépenses	Mouvement	
002	Résultat de fonctionnement reporté	72 276,58 €	Résultat de fonctionnement reporté
011	Charges de gestion générale	433 182,15 €	Travaux d'aménagement des terrain
16	Emprunts et dettes assimilées	5 500 000,00 €	Remboursement des emprunts in fine
66	Charges financières	73 520,86 €	Intérêts
	<b>Total</b>	<b>6 078 979,59 €</b>	

Chapitre	recettes	Mouvement	
001	Solde d'exécution reporté	284 017,48 €	Solde d'investissement reporté
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00 €	Emprunt auprès des banques
16878	Emprunts auprès d'autres organismes	3 200 000,00 €	Emprunt auprès de la mairie
70	Ventes diverses	320 405,69 €	Produit des ventes
	<b>Total</b>	<b>6 104 423,17 €</b>	

Les ventes de terrains pour le budget Croizamus devraient commencer à prendre de l'ampleur. En effet, pour 2015, 8 des 11 lots mis en vente sont d'ors et déjà réservés. De plus, 25 lots sont mis en vente depuis le début de l'année 2016.

La dette de Croizamus est de **5,5 M€**. Sur cette somme, **3,2 M€** sont portés et remboursés par le budget principal, cette somme indiquant la perte acceptée sur Croizamus. **2,3 M€** ont été empruntés pour un remboursement in fine en 2020. A cette date, la vente des terrains devrait permettre le remboursement de cet emprunt.

#### B/ Budget BIENVENUE

Le budget Bienvenue sera clos en 2016. En effet, la dernière vente a été effective à la fin de l'année 2015. Les écritures de clôture du budget seront passées en 2016.

#### C/Budget Centre Ville

Les réflexions vont se poursuivre au sein du groupe de travail ad hoc.

Par ailleurs, 2016 verra l'ouverture de l'Espace culturel et Leclerc Sport sur l'ancien emplacement du Leclerc alimentaire. Cela permet de réaménager un bâtiment laissé en friches et de créer une vingtaine d'emplois.